



ANNEXE « G »

DEMANDE DE MOUVEMENT VOLONTAIRE**DEMANDE DE CHANGEMENT DE DEGRÉ, DE CHAMP, D'ÉCOLE
SELON 5-3.17.05 b)****2018-2019****IDENTIFICATION**

Nom à la naissance

Prénom

AFFECTATION DE L'ANNEE EN COURS (2017-2018)

École : _____ No école : _____

Champ : _____ Degré de l'année en cours: _____

Degré provisoire pour l'année 2018-2019 : _____

DEMANDE POUR 2018-2019

Pour l'année scolaire 2018-2019, je demande d'être affecté(e):

1^{er} choix _____ Commission scolaire des Bois-Francs _____
Champ2^e choix _____ Commission scolaire des Bois-Francs . _____
ChampRemarque : _____
_____Suite à ma demande de **changement de champ**, j'ai fourni **au verso**, les informations relatives aux critères de capacité (5-3.13).

Date

Signature de l'enseignant(e)

Adresse : _____

Adresse de courriel : _____

AVIS DE LA COMMISSION (5-3.17.05 c))

Votre demande est : _____

Remarque : _____

Date

Signature dir. S.R.H.

CRITÈRES DE CAPACITÉ (5-3.13)

CAPACITÉ : est réputé répondre aux exigences de la discipline l'enseignante ou l'enseignant qui répond à l'un ou l'autre des critères suivants :

1. Avoir un brevet spécialisé ou un certificat spécialisé pour la discipline visée. Toutefois, l'enseignante ou l'enseignant qui détient un brevet d'enseignement qui ne comporte pas de mention de spécialité est réputé capable d'enseigner aux élèves autres qu'aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, soit au niveau primaire comme titulaire, soit au niveau secondaire dans les disciplines de formation générale autres que l'éducation physique, la musique, les arts plastiques et l'informatique. De même, l'enseignante ou l'enseignant détenant un brevet spécialisé ou un certificat spécialisé en éducation physique est réputé capable d'enseigner l'éducation physique aux élèves du préscolaire, du niveau primaire et du niveau secondaire;
- 2- Avoir l'expérience d'enseignement d'au moins un (1) an à temps complet, ou l'équivalent à temps partiel, dans la discipline visée à l'intérieur des cinq (5) dernières années;
- 3- Avoir complété quinze (15) crédits de spécialisation dans la discipline visée, dans le cadre d'un même programme d'études.

COMPLÉTER UN OU L'AUTRE DES CRITÈRES SUIVANTS JUSTIFIANT VOTRE DEMANDE DE CHANGEMENT DE CHAMP

1- **BREVET D'ENSEIGNEMENT :**

2- **EXPERIENCE D'ENSEIGNEMENT DANS LE CHAMP DEMANDE, %, ANNEE :**

3- **ÉTUDES EN COURS DANS LA DISCIPLINE DEMANDEE :** *JOINDRE UNE COPIE DE L'ATTESTATION D'ETUDES*

Date

Signature de l'enseignant-e